



Naissance : REZÉ Léandre né le 17 août 2013 Fille de Cédric REZÉ et Neige DELCHER domiciliés 16, rue du Clos des Poiriers,

Mariage : CAHIER Olivier et LACAN Nathalie domiciliés au lieu-dit « Les petites Mauriceries » le 7 septembre 2013

Décès : BRUÈRE Pierre décédé le 4 septembre 2013 qui demeurait avec son épouse Jeannine au lieu-dit « Les Bourmais »

Le club des fils d'argent



EXPOSITION sur le thème de la Restauration

Le Samedi 5 de 14h à 18h30 et

Le Dimanche 6 Octobre de 9h à 18h

Entrée gratuite, buvette, vente d'enveloppes....

Les adhérents du club seront heureux de vous accueillir.

Le Site Internet de Charentilly a fait peau neuve

Nous vous invitons à découvrir son nouveau look.
www.charentilly.com

Charentilly a été une fois de plus en vedette pour la distribution des feuilles d'impôts. Une équipe de TF1 a suivi Thierry notre facteur pendant sa tournée dans le village. Vous pouvez visionner cette vidéo sur le site de la commune.



VIDEO-SURVEILLANCE



Tel qu'il avait été indiqué précédemment, la vidéo surveillance a été installée à la maison des associations, ainsi qu'à la salle polyvalente. Elle surveille les extérieurs, et nous espérons ne plus avoir à déplorer de dégradations comme par le passé. Ces installations ont été réalisées suite à notre demande effectuée en Préfecture, celle-ci ayant émis un avis favorable.

Maison des Associations

Le vendredi 20 septembre à 19 H.

INAUGURATION



VENEZ NOMBREUX

L'ensemble de la population est conviée à cette inauguration qui sera suivie d'un vin d'honneur.

Nouveaux personnels communal

Bienvenue à Carine GARNIER Agent d'accueil
Et à Yannick VUILLEMOT Secrétaire de Mairie.

Marié 2 enfants, Yannick est Titulaire d'une Maîtrise Administration Générale et Territoriale. Il vient de la Commune de SAINTE CATHERINE DE FIERBOIS, où il exerçait déjà la fonction de secrétaire de Mairie depuis mars 2008. Il est passé par la Mairie de VERETZ, où il fût Assistant à la Direction Générale des Services de janvier 2007 à mars 2008. De 2006 à 2007 il a travaillé au Conseil Général de Loir-et-Cher au Service Assemblée en tant qu'instructeur de dossiers. Mr VUILLEMOT remplacera Mr Jean AGEORGES à la fonction de secrétaire de Mairie



Carine est mariée, un enfant et citoyenne de Charentilly ; - 20 ans de carrière militaire (armée de l'air) en 2013, domaine de spécialité : secrétaire administrative et gestionnaire de ressources humaines. Elle a fréquenté les bases aériennes de Paris puis Cambrai avant de venir à Tours en 2009 (gestion administrative des personnels en longue maladie puis chancelière). Mme GARNIER remplacera Mme Marie Richard à l'accueil du public de la Mairie, et au bureau de la future agence postale.



Le conseil leur souhaite la bienvenue à tous les deux.



Charentilly

Mairie

1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly



L'Echo du Village

Septembre 2013

INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjoints reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site : www.charentilly.com

mairie@charentilly.com

Tel : 02 47 56 65 46

Fax : 02 47 56 53 56

Rédaction P.Lehagre

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 Août 2013



RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ACCUEIL.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à raison de 35 heures par semaine afin d'assurer l'accueil du secrétariat de la mairie.

VOIRIE RUE DE LA FORTINIÈRE ENTRE SON INTERSECTION AVEC LA RUE DES MAILLIERES ET SON INTERSECTION AVEC LA RUE DES CHEVALLERAIES.

La Commission voirie a procédé à l'ouverture des offres le 16 juillet, faisant suite à la consultation des entreprises. Trois entreprises ont été retenues en premier examen et, ont fait l'objet d'une audition le 25 juillet 2013. L'entreprise de travaux publics HENOT a été retenue pour un montant de 63 292€HT. Considérant l'économie réalisée par rapport au crédit alloué pour cette opération, la Commission voirie a envisagé la réalisation de la chaussée, en prolongement de l'impasse des Chevalleraies, jusqu'à son retour rue de l'Espérance. A l'issue de la consultation, l'entreprise TPPL a été retenue pour un marché d'un montant de 22 119€HT. Cette réalisation devant être exécutée au cours du mois de septembre, elle permettra un débouché pendant les travaux de la rue de la Fortinière.

Pendant les travaux, la circulation sur le secteur concerné rue de la Fortinière sera interdite à la circulation, sauf riverains. La rue des Ouches sera remise en double sens. La circulation rue de la Fortinière sera rétablie en double sens durant le week-end.

La participation de la Commune dans l'enfouissement du réseau de télécommunication est autorisée par le conseil municipal au montant revu de 29 207 €

LOTISSEMENT ICADE « LE CLOS DES POIRIERS » REPRISSE DE LA VOIRIE DES RESEAUX COMMUNS DES ESPACES VERTS :

Le lotissement « Le Clos des Poiriers » initié par « ICADE aménagement » a fait l'objet le 22 juillet 2013 d'un état des lieux en présence du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, du représentant de la Commune, des entreprises intervenantes.

Les travaux étant jugés conformes, le conseil municipal autorise la reprise de l'ensemble des biens communs du lotissement « Le Clos des Poiriers », dans le domaine public communal (voirie – réseaux communs – espaces verts).

LOTISSEMENT « LA PIECE DE LA MARE » : CONVENTION REPRISSE DE LA VOIRIE DES ESPACES VERTS ET RESEAUX COMMUNS DANS LE CADRE DE L'INSTRUCTION DU PERMIS D'AMENAGER

Une concertation a eu lieu entre l'aménageur et l'autorité municipale. Ce n'est qu'à l'issue d'accord entre les parties que la demande de permis d'aménager a été déposée en Mairie.

Le Conseil Municipal se prononce donc favorablement sur la convention de reprise de la voirie, des espaces verts et réseaux communs de ce lotissement une fois les travaux achevés

QUESTIONS DIVERSES :

Par courrier du 30 juillet 2013, le club des Fils d'Argent remercie la municipalité d'avoir mis à disposition les employés techniques afin d'assurer au mieux le transfert du club dans leurs nouveaux locaux situés à la Maison des Associations.

Un règlement sera édicté à l'intention des utilisateurs. Le parking situé à l'intérieur de l'enceinte de la Maison des Associations sera ouvert de façon permanente au stationnement des véhicules qui sera réglementé de manière à rester « occasionnel ».

☞ Réunion du Conseil municipal ☜

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue :
- le lundi 23 Septembre 2013 - 20h30, salle de la mairie.

☞ ☜

(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils



Rentrée des classes



Le 3 septembre, les écoliers ont pu faire leur rentrée dans de bonnes conditions puisqu'ils ont été accueillis dans 5 classes par leurs maîtresses :

- Mme AGUILAR (nouvellement nommée dans notre école) : classe de Petite Section et de Moyenne Section
- Mme BOUIN : classe de Grande Section
- Mme THOURAULT : classe de CP/CE1
- Mme GENDRE : classe de CE2/CM1
- Mme JANOT : classe de CE2/CM2

Nous souhaitons la bienvenue à Mme AGUILAR, et une bonne continuation aux autres maîtresses ainsi qu'au personnel d'encadrement, de garderie et de cantine.

Pour tout renseignement complémentaire au sujet de l'école, n'hésitez pas à téléphoner au 02 47 56 70 48.



Solidarité Madagascar Touraine

Les 12 & 13 Octobre salle Polyvalente de Charentilly
Organisé par le comité des fêtes de Charentilly au profit de l'association

Exposition Peintres - Photographes - Ecrivains - Artisanats d'art (Entrée Gratuite)

Le Samedi soir, Repas Choucroute 15€/Pers

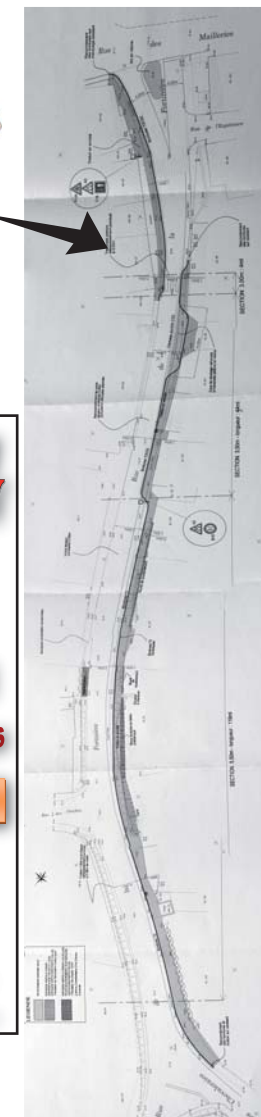
Infos pour les réservations voir le site de la commune. <http://www.charentilly.com>



CIRCULATION



En raison du démarrage prochain des travaux de la rue de la Fortinière, la rue des Ouches sera mise en double sens de circulation pendant la durée des travaux.



L'UNION SPORTIVE DE CHARENTILLY
Organise un

TOURNOI DE BADMINTON LOISIR En Double Adulte

Sur inscription Limité à 20 équipes

Vendredi 11 Octobre

à partir de 19h30,
Tennis couvert de Charentilly

Tarifs : 8 € l'équipe (POSSIBILITE DE FOURNIR LES RAQUETTES)

BUVETTE **GRILLADE**

Inscriptions jusqu'au 6 Octobre 2013 au 06.66.74.14.87
ou brauldmaj@free.fr

Affiche imprimée par nos soins - US Charentilly



Anciens Combatants

Le Dimanche 20 Octobre

Les anciens combattants vont commémorer le quarantième anniversaire de leurs associations. A cette occasion une gerbe sera offerte par la municipalité au monument aux morts.



Les Virades de l'esprit
POUR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

28 Septembre 2013

Matin ... Randonnées – 3 circuits 6.12.16 kms

– Lâcher de ballons – Vin d'Honneur

Soirée – dîner karaoké et dansant – 25 € par personne au profit de la recherche

Inscription et réservation : 02.47.56.57.04 – chrismachefer@aol.com

